

PRÉVENTION DES RISQUES

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER,
EN CHARGE DES RELATIONS INTERNATIONALES
SUR LE CLIMAT

*Direction générale
de la prévention des risques*

Arrêté du 18 mars 2016 portant nomination au Conseil supérieur de la prévention des risques technologiques

NOR : DEVP1605152A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Par arrêté de la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat en date du 18 mars 2016,

Sont nommés membres du Conseil supérieur de la prévention des risques technologiques :

- dans la catégorie des personnes choisies en raison de leurs compétences sur les sujets énumérés à l'article D.510-1 du code de l'environnement : M. Gilles DELTEIL, en remplacement de M. Vincent SOL ;
- dans la catégorie des représentants des intérêts des salariés des installations mentionnées à l'article D.510-1 du code de l'environnement, sur proposition de la Confédération française des travailleurs chrétiens, en tant que suppléant : M. Pascal PROUFF, en remplacement de M. Pierre RUBECK.

M. Henri LEGRAND est nommé vice-président du Conseil supérieur de la prévention des risques technologiques, en remplacement de M. Vincent SOL.